



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501620-20260320-2026_03_027-DE

REUNION DU 20 MARS 2026

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents : 23
représentés : 0

votants : 23

Date de convocation : 17 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Étaient présents : M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme NOËL Marie-Laure ; M. MOREL Sylvain ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. FADIER Thierry ; Mme KERGOAT Morgane ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. LEBANSAIS Rémy ; Mme BODIN Marie-Eve ; M. CHAUVEL Benoît ; Mme GUILLOUX Patricia ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; M. ROUSSEL Frédéric ; Mme BADICHE MANCEL Karine ; M. GUERIN Fabrice ; Mme BONTEMPS Anne-Claire ; M. DELAMARE Fabien ; M. RAULT Pierre-Antoine ; M. PREAUX Damien ; Mme BRUMANT Magalie ; Mme NICOLAS Aline ; M. LEYET Léo.

Absent : néant

Absent excusé : néant

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : M. LEYET Léo.

2026-03-027 – CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

RAPPORTEUR : A. LECHEVALIER

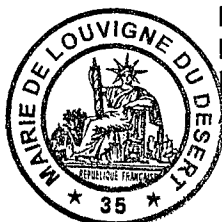
EXPOSE / PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

DECISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de cinq postes d'Adjoints.



Fait et délibéré, le 20 mars 2026

Pour extrait conforme

Le Maire

A. LECHEVALIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.